

Réponse au communiqué de La France Insoumise

Il est en tous points regrettable qu'un parti politique tel que La France Insoumise, le plus représenté des partis de Gauche au sein de l'Assemblée Nationale, puisse ainsi organiser la confusion dans l'esprit de nos concitoyens en choisissant de m'interpeller personnellement, par voie de presse, au sujet des violences à Notre-Dame de Garaison.

J'ai appris lundi qu'une lettre ouverte avait été diffusée alors même que je n'en étais pas destinataire. Je me dois donc d'y répondre, en m'en tenant à la seule réalité de ce que sont les compétences du Département que je préside.

Je rappellerai d'abord que le Département ne possède aucun pouvoir de police ni d'investigation au sein des établissements scolaires.

Sa compétence en matière de Protection de l'Enfance commence en effet avec le recueil et l'évaluation de toute information préoccupante au sein de notre service spécialisé : la Cellule de Recueil, de Traitement et d'Evaluation des Informations Préoccupantes (CRIP).

Ce qui signifie que dès la prise de connaissance d'une information préoccupante relative à un mineur, la CRIP oriente au mieux la réponse, de la simple intervention d'une assistante sociale à la saisine du Procureur de la République. Ce communiqué laisse penser que, soit je n'aurais pas informé le Procureur d'un signalement connu de la CRIP des Hautes-Pyrénées ou transmis par toute autre personne, soit que j'aurais dû outrepasser mes attributions en diligentant un contrôle dans un établissement scolaire privé, sous contrat avec l'Education Nationale, en lieu et place de la justice.

Ceci n'est pas digne d'un parti politique, et encore moins d'une culture de gauche pourtant si fièrement arborée.

Ce communiqué relève bien plus de l'ignorance ou de la malveillance que d'une réelle préoccupation pour la protection de l'Enfance. Il est à classer dans la colonne « sensationnalisme ».

Michel Pélieu,
Président du Département des Hautes-Pyrénées